

**Compte-rendu de la réunion informelle  
du Club de Sauvegarde du Berger des Alpes et de Savoie  
(CSBAS)  
PARMILIEU - 29 avril 2018**

A PARMILIEU (Isère) – sur le lieu du Rassemblement des bergers de Savoie organisé par le CSBAS, le 29 avril 2018 à 15:00, s'est tenue la réunion informelle ci-après relatée. Il n'a pas été établi de feuille de présence signée par chaque membre.

Etaient présents :

- M. Emmanuel MARTINOD – président du CSBAS
- Mme Jannik GRANIER – trésorière-adjointe
- Mme Odile BONNIVARD – secrétaire – a assuré la fonction de secrétaire de séance
- Mme Julia GERACI – secrétaire-adjointe
- M. le Professeur DENIS – Commission Zootechnique de la Société Centrale Canine
- Mme Fleur-Marie MISSANT - Commission Zootechnique de la Société Centrale Canine
- M. Mario MASSUCCI - Société Centrale Canine

Egalement présent l'ensemble des participants au Rassemblement, à savoir adhérents et sympathisants, soit une cinquantaine de personnes en tout.

M. le Professeur DENIS a pris la parole en premier.

Il nous a fait part de son impression d'une population plus homogène de nos chiens qu'il y a 15 ans, tout en notant une variabilité génétique de la race (robes variées par exemple) ; selon lui, nous devons conserver cette variabilité. Prendre garde aux robes dites bigarrées (merle et arlequin), à ne pas mélanger entre elles (on le sait depuis 40 ans, le risque de dégénérescence n'est pas nouveau) et préserver les robes tricolore et noir et feu même si elles sont moins recherchées par le public. Se méfier des associations de protection qui, sous couvert de recueillir des chiens issus de croisements entre merle et arlequins, manœuvrent en réalité pour l'interdiction pure et simple des élevages.

Il nous incite fortement à conserver au berger de Savoie ses aptitudes bergères.

Pierre TROLLIET qui a testé nos chiens, atteste que les aptitudes de chien de troupeau sont bien présentes et qu'il faut les conserver absolument. Le berger de Savoie est avant tout un chien utilitaire.

Enfin M. le Professeur DENIS confirme que la Société Centrale Canine souhaite que le CSBAS poursuive ses efforts pour aboutir à la reconnaissance de la race.

Mme Fleur-Marie MISSAND poursuit.

Elle explique qu'il est primordial de poursuivre le recensement de la population des bergers de Savoie dont le nombre de représentants n'est pas encore suffisant à ce jour. C'est donc à un travail de terrain que chacun de nous doit s'atteler : chaque berger de Savoie doit être recensé. Nous devons également faire connaître la race auprès du public et surtout la faire connaître et apprécier auprès des utilisateurs (bergers, agriculteurs, éleveurs).

Fleur-Marie explique ensuite que pour faire aboutir la reconnaissance de la race, la SCC nous impose d'entamer un Livre des Origines généalogiques interne au CSBAS. C'est un support indispensable qui établira plusieurs lignées de bergers de Savoie, ascendants et descendants et qui nous servira à prouver que la race existe bel et bien et qu'elle est fixée autant physiquement que sur le plan comportemental.

Elle nous assure également du soutien de la SCC dans cette démarche et nous conseillera quelques logiciels pour ce faire.

Fleur-Marie nous encourage enfin à rédiger un standard officiel du berger de Savoie.

Odile BONNIVARD explique ensuite que le rôle principal du CSBAS consiste à centraliser le recensement des bergers de Savoie, encourager la reproduction en mettant en relation les propriétaires de mâles et ceux de femelles compatibles, faire connaître les naissances et mettre en relation ceux qui cherchent un chiot avec ceux qui en ont.

Elle note ensuite quelques suggestions des personnes présentes concernant la bonne marche du Club :

- Mise en ligne sur le blog d'un « press book » des étalons avec leurs spécificités
- Mise en ligne sur le blog de la liste des adhérents du CSBAS
- Mettre encore plus en avant les noir et feu et les tricolores, les privilégier par rapport aux merle et arlequin
- Que chacun s'investisse pour recenser les bergers de Savoie ou pour les faire connaître dans les foires agricoles
- 

Ces suggestions seront étudiées.

Odile rappelle les dates et lieux des foires sur lesquelles le CSBAS aura un stand :

**Dimanche 6 mai : VILLAZ –**

**Dimanche 3 juin : PONTAMAFREY –**

**Samedi 11 août : FILLINGES -**

**Vendredi 14 septembre : BEUCROISSANT Automne**

**Dimanche 30 septembre : MARTHOD (AG du CSBAS)**

Evidemment chacun peut aider à la tenue de ces stands ou s'investir en proposant de tenir un stand du CSBAS dans une foire à bestiaux ou un salon canin de son choix.

Benoît CHEVALLIER propose ainsi de tenir le stand du CSBAS à la foire d'automne de REIGNIER, le 7 octobre prochain.

Emmanuel MARTINOD conclut en faisant savoir qu'il a l'intention de compléter et d'envoyer très rapidement le dossier de demande de reconnaissance de la race à la SCC.

La réunion se termine avec la remise à chaque chien présent d'un bandana orné d'une épinglette de la Savoie et tout le monde s'est rassemblé pour une très belle photo de groupe.